

Les risques sur ma commune



Le risque inondation

Une inondations une montée des eaux plus ou moins rapide dans une zone habituellement hors de l'eau . Elle peut se présenter sous plusieurs formes : montée des eaux lente , ou au contraire rapide avec de fort débit ou alors par écoulement important sur la voirie.

Le risque feux de forêt

On définit le feu de forêt comme un incendie qui atteint une formation forestière ou subforestière comme de la garrigue dont la surface, d'un seul tenant, est supérieure à un hectare. Il peut être aggravé par les éléments naturels (vent ...), topographiques (relief qui accélère le feu) ou humain (cigarettes, barbecue, ...).



Le risque séisme

Le séisme ou tremblement de terre est un mouvement vibratoire du sol brutal et de courte durée, provoqué par le mouvement soudain d'une faille (fissure dans la croûte terrestre). Les séismes d'une magnitude inférieure à 3,5 sur l'échelle de Richter ne sont pas ressentis. La ville de Toulon est exposée à un faible risque sismique (niveau 2).



Le risque mouvement de terrain

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol sous l'effet de la nature (érosion, pesantier, séismes, ...) ou des activités humaines (déboisement, ...). À toulon les principales manifestation de ce risque sont les chutes de pierre, glissements de terrains et les affaissement de terrains.



Le risque nucléaire

Le risque nucléaire est un événement accidentel engendrant des risques d'irradiation et/ou de contamination pour les personnes et l'environnement. À Toulon, les activités présentant un risque se situent dans la base navale de la Marine nationale avec les sous-marins nucléaires d'attaque et le porte avion Charles de Gaulle.



Le risque transports de matières dangereuses

Le risque transport de matières dangereuses (TMD) survient lors d'accident du transport de ces substances par voie routière, ferroviaire ou par voie d'eau, ainsi que par canalisation (oléoduc, gazoduc, ...). À Toulon le risque TMD est généré par un flux de circulation important via l'autoroute (A50, A57), la voie ferrée Paris/Vintimille et le quartier du Beucaire est traversé par le gazoduc Aubagne/Toulon.



Le risque industriel

Le risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences grave pour les biens, les personnes et l'environnement. À Toulon le risque est principalement dû aux installations militaires (port militaire, site du Tourris, dépôt d'hydrocarbures des aîènes) et les installations de Lafarge granulats et Toulon enrobés.



Le risque rupture de barrage

La rupture de barrage est une inondation prenant la forme d'une onde de submersion liée à la rupture totale ou partielle d'une retenue d'eau artificielle. À toulon, ce risque est dû à la proximité avec le barrage de Dardennes situé au Rivest-les-Eaux (5 km).



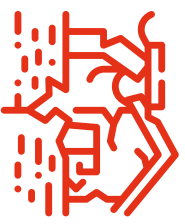
Inondations

- Surveiller la montée des eaux
- Ne circulez pas en bord de mer
- Si nécessite absolue, circulez avec prudence
- Fermez les portes et fenêtre
- Protégez vos biens de la montée des eaux
- Ne prenez pas la mer
- Ne pratiquez pas de sport nautique
- Vérifiez l'amarrage de votre bateau et ne restez pas dedans
- Ne pas s'approcher du bord de l'eau
- Éloignez-vous des ouvrages exposés (jetés, digues, ...)



Feux de forêt

- Dégagez les voies d'accès et les cheminements d'évacuation.
- Arrosez les abords
- Fermez les vannes de gaz et produit inflammable
- Ne pas s'approcher
- Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
- Fermez et calfeutrez portes fenêtres et ventilation
- Ne sortez pas sans ordre des autorités



Séisme

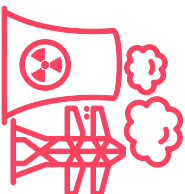
- À l'intérieur : se mettre près d'un mur, une colonne porteuse ou sous un meuble solide, s'éloigner des fenêtres
- À l'extérieur : ne pas rester sous les fils électriques ou sous tout ce qui peut s'effondrer
- En voiture : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses, se protéger la tête avec les bras, ne pas allumer de flamme



Mouvement de terrain

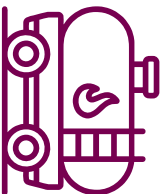
- Avant :
- À l'extérieur : rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche
 - À l'intérieur : abritez-vous sous un meuble solide et éloignez-vous des fenêtres
 - Respectez les consignes des autorités
- Après :
- Évacuez les bâtiments et n'y retournez pas. Ne prenez pas les ascenseurs
 - Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations
 - Éloignez-vous de la zone dangereuse, rejoignez le lieu de regroupement

Me protéger en cas de catastrophe



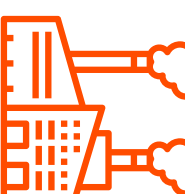
Installations nucléaires

- Rentrez rapidement dans un bâtiment en dur le plus proche
- Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations
- Écoutez la radio
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer
- Ne téléphonez pas, libérez les lignes téléphoniques
- Respectez les consignes des autorités



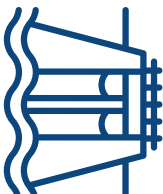
Transport de matières dangereuses

- Rentrez rapidement dans un bâtiment en dur le plus proche
- Écoutez la radio
- Ne fumez pas. Pas de flamme ni d'étincelle
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer
- Ne téléphonez pas, libérez les lignes téléphoniques
- Respectez les consignes des autorités



Installations industrielles

- Rentrez rapidement dans un bâtiment en dur le plus proche
- Fermez et calfeutrez les portes, fenêtres et ventilations
- Écoutez la radio
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer
- Ne téléphonez pas, libérez les lignes téléphoniques
- Ne fumez pas. Pas de flamme, ni d'étincelle



Rupture de barrage

- Gagnez immédiatement de la hauteur
- M o n t e z à p i e d immédiatement dans les étages
- Écoutez la radio
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer
- Respectez les consignes des autorités